

Lutte contre la maltraitance animale

JEUDI
4 mars 2021

Madame Anne Chain-Larché, membre de la Commission des affaires économiques du Sénat, a été nommée rapporteure de la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale.

La rapporteure entendra le Président du PRODAF à ce sujet le mardi 23 mars au Sénat, dans le cadre d'une table ronde.

Auparavant, le PRODAF a été reçu par le sénateur Arnaud Bazin et son attachée parlementaire Agnès Borie au sujet de l'amendement Dombreval. Tous deux vétérinaires, bien informés et documentés, n'ont pas manqué de croiser leurs chiffres avec ceux du PRODAF et des conclusions communes ont été rapidement établies.

Le PRODAF a été invité à participer à des rencontres régulières afin de construire de nouvelles bases claires et précises, pour réformer cet imbroglio juridique.

Le PRODAF ne manquera pas de tenir ses adhérents informés des suites de ces différents entretiens.

Très cordialement,

Le Secréariat



[En savoir plus](#)



PRODAF - Syndicat professionnel des métiers et services de l'animal familial
17, rue Janssen - 75019 PARIS - Tél. : 01 40 40 25 03 / Fax : 01 40 40 25 06

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit d'accès par courrier électronique à l'adresse suivante :

prodaf@prodaf.org

[Modifiez votre abonnement](#) [Se désabonner](#)